

Gérald Elbaze

111 impasse des Balets

33127 Saint-Jean d'Ilac

g. elbaze@stjean-illac.fr

06 47 81 11 11

Monsieur le Maire, Hervé Seyve
Hôtel de Ville
Esplanade Pierre Favre
120 avenue du Las - BP 10
33127 Saint Jean d'Ilac

Saint-Jean d'Ilac, le 6 Août 2017

Objet : Accès aux documents liées à l'évènement Illac en Scène

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre courrier daté du 4 juillet 2017.

Avant que de donner suite à votre réponse, je constate que dans celle-ci vous écrivez « En ce qui concerne les travaux de terrassement, je vous ai précisé que le montant avait été pris en charge par la commune (dépense d'investissement) ... »

Or dans son avis n° 20172078 du 06 juillet 2017, la CADA m'informe que suite à la demande qu'elle vous a adressée après ma requête, « le maire de Saint-Jean d'Ilac a informé la commission que les éléments répondant à la demande avaient été transmis à Monsieur ELBAZE par courrier du 4 juillet 2017. »

Il est précisé dans cet avis que la demande qui avait été formulée portait bien quant au point 4 sur :

« 4) le coût du terrassement réalisé pour cette opération (stabilisation du terrain des Badines et autres opérations sur ce terrain) ;

La question, vous l'aurez noté, ne portait ni sur le porteur de la dépense, ni sur la nature de la dépense, pas plus que sur son hypothétique amortissement. Et l'information du coût ne figure dans aucun des documents de votre courrier.

C'est pourquoi je réitère ma demande quant à ce coût des travaux de terrassement.

Vous avez indiqué à la Commission m'avoir fourni cette information en sachant que vous ne l'aviez délibérément pas fait. Sans en comprendre la raison, j'ai déjà constaté le manque de considération dont vous pouviez faire preuve à mon endroit au regard du délai et des démarches auxquelles je suis contraint pour obtenir des informations basiques. Je suis davantage surpris que vous fassiez preuve de telles approximations envers une autorité administrative de la République.

En vous remerciant par avance de bien vouloir me faire parvenir, une bonne fois pour toutes, les éléments attendus tels que vous avez annoncé les avoir fournis, près d'un an après ma première demande.

Je vous en remercie par avance,

Gérald Elbaze



Copie à : Monsieur le Président de la CADA

PJ : Courrier de réponse de la Mairie de Saint-Jean-d'Ilac du 4 juillet 2017.